

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
48205-1	Articles ou matières employés à la fabrication ou à la réparation d'appareils de correction auditive, et leurs pièces désignées dans le numéro tarifaire 48200-1	15 p.c. (En fr.)	En fr.
48400-1	Culots en laiton sous forme d'ébauches, pour la fabrication de douilles ou de cartouches en carton, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de douilles et de cartouches en cuivre et en carton, pour servir à la fabrication de ces objets dans leurs propres fabriques	† En fr.	En fr.
48500-1	Capsules de métal devant servir à la fabrication de batteries électriques	† En fr.	En fr.
**	Machines et appareils utilisés dans les travaux d'exploration ou de découverte se rattachant aux puits de pétrole ou de gaz naturel ou pour la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de ces puits jusqu'à et y compris les têtes d'éruption ou les unités de pompage du pétrole en surface; machines et appareils de forage, employés à l'exploration, la découverte, la mise en valeur ou l'exploitation de gisements de potasse ou de sel gemme; ces dispositions ne visent pas les voitures automobiles ni les châssis sur lesquels les machines et les appareils sont montés:		
49101-1	Courroies et boyaux, entièrement ou partiellement de caoutchouc, et leurs armatures et accessoires, attachés ou non; Appareils de centrage du casing, grattoirs et curettes de parois, anneaux d'arrêt et paniers à ciment; Ouvrages en caoutchouc moulé ou extrudé, à savoir, bouchons de cimentation, protecteurs, frotteurs, écouvillons et rouleaux pour guides de câble et ensembles guidant le renvidage du câble; Tamis pour tamis vibrants; Raccords à rétrécissement et bouchons ne dépassant pas quatre pouces de diamètre extérieur; Vannes de têtes de puits, non au-dessous de deux pouces ni au-dessus de trois pouces, dimension nominale, conçues pour subir des pressions de service allant jusqu'à 2,000 livres inclusivement par pouce carré E.P.G. (eau, pétrole, gaz), à l'exclusion des soupapes de retenue, des régulateurs de pression, des soupapes de sûreté automatiques et des pointeaux; Pièces de ce qui précède	15 p.c. 17½ p.c. (10 p.c.)	9.2 p.c. 9.2 p.c.
49104-1	Autres machines et appareils et leurs pièces; pièces des articles énumérés dans le numéro tarifaire 49103-1: D'une classe ou d'une espèce faite au Canada	15 p.c. (10 p.c.)	9.2 p.c.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.

** Cette rubrique s'applique aux numéros allant de 49101-1 à 49110-1 inclus.